



i-Cart : les étapes du projet

publié le 04/03/2011 - mis à jour le 17/12/2018

Descriptif :

La solution ENVOLE a été testée en 2009/2010 dans 5 établissements du département de la Charente. Elle est déployée progressivement dans les collèges de notre Académie sous le nom de **i-Cart** (i-cartable).

Sommaire :

- Les étapes du projet
- Les services proposés
- Le point en décembre 2018



● Les étapes du projet

L'ordre des audits, des installations et des formations est déterminé par la collectivité et la DSI-UN en collaboration avec les chefs d'établissement.

- **Audit de l'établissement** (Les acteurs de l'audit : chef d'établissement, CPE, technicien de la collectivité, professeur RUPN, documentaliste, DAMA et DSI-UN :
 - Recueil des souhaits de l'établissement autour de l'ENT
 - Audit des usages réalisé par la DSI-UN

L'audit permet d'établir une feuille de route déterminant les **différentes étapes de l'installation** pour chaque établissement.

Le **compte rendu de l'audit** ainsi que la feuille de route sont adressés à l'établissement avant le déploiement proprement dit.

- **Installation dans l'établissement.** Le déploiement technique se déroule sur trois jours. Durant ces 72 heures le serveur pédagogique est inaccessible.
- **Formations et présentations préalables à l'installation**
 - Transfert de compétence aux techniciens de la collectivité
 - Présentation de l'ENT et des usages possibles aux RUPN et aux comités de pilotage TICE des établissements.
- **Formations des enseignants et des administratifs.** La formation de niveau 1 (module d'une demi-journée) est automatiquement proposée en continuité du déploiement.
- **Formation des futurs gestionnaires de l'ENT** : une journée de formation sur la gestion du serveur pédagogique et de l'ENT.

● Les services proposés

L'intégration des services est personnalisée pour chaque établissement. On distingue principalement :

- **Les services personnels** (carnet d'adresses, espace de stockage privatif, signets, agenda personnel...)
- **Les services pédagogiques** (création, mise à disposition de ressources par l'enseignant, suivi individuel, productions partagées entre les élèves, espace de stockage partagé, espaces collaboratifs, livret de compétences, cahier de textes...)
- **Les services documentaires et les ressources numériques** (base et portail documentaire, manuels numériques, logiciels pédagogiques, encyclopédies en ligne....)
- **Les services de vie scolaire** (annuaire de l'établissement, agenda de l'établissement, gestion des absences, gestion des notes, emploi du temps, cahier de textes, gestion des ressources de l'établissement...)
- **Les services de communication** (courrier électronique interne, listes de diffusion, espaces collaboratifs, blogs...)
- **Les services aux parents** (accès aux résultats, accès aux absences, accès à l'agenda de l'établissement, accès au courrier électronique interne, cahier de textes, orientation...)

● Le point en décembre 2018

- Charente : 38 collèges sur 38 sont dotés de l'ENT
- Charente - Maritime : 51 collèges sur 51 sont dotés de l'ENT
- Deux-Sèvres : 32 collèges sur 37 sont dotés de l'ENT
L'ENT sera déployé dans les 5 derniers établissements à la fin de l'année scolaire 2018/2019.
- Vienne : 33 collèges sur 34 sont dotés de l'ENT.
Le dernier établissement situé dans une cité scolaire bénéficie de l'ENT lycée.

Lien complémentaire

🌐 [Exemple d'usage d'i-Cart par un professeur principal en collège \(vie de classe\)](#) 🔗



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.